



057076/EU XXIV.GP
Eingelangt am 20/07/11

**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 3 mai 2011 (05.05)
(OR. en)**

**5474/11
ADD 1**

**PV CONS 2
ECOFIN 17**

ADDENDUM au PROJET DE PROCÈS-VERBAL

Objet: **3062^{ème} session du Conseil de l'Union européenne (AFFAIRES
ÉCONOMIQUES et FINANCIÈRES), tenue à Bruxelles le 18 janvier 2011**

POINTS EN DÉLIBÉRATION PUBLIQUE¹

Page

ORDRE DU JOUR (doc. 5130/11 OJ/CONS 1 ECOFIN 5)

Point 4. Présentation du programme de travail de la présidence.....3

o

o

o

¹ Délibérations sur les actes législatifs de l'Union (article 16, paragraphe 8, du TUE), autres délibérations ouvertes au public et débats publics (article 8 du règlement intérieur du Conseil).

ACTIVITÉS NON LÉGISLATIVES - DÉBATS PUBLICS

(Débat public conformément à l'article 8 du règlement intérieur du Conseil)

4. Présentation du programme de travail de la présidence¹

= Échange de vues

doc. 18048/10 ECOFIN 863

Le Conseil a pris note de la présentation du programme de travail de la présidence dans le domaine des affaires économiques et financières.

¹ Débat public conformément à l'article 8 du règlement intérieur du Conseil.